

# DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES



A row of wooden figures on a wooden surface. The figures are simple, cylindrical shapes with rounded heads. The figure on the far right is painted with the colors of the rainbow flag (red, orange, yellow, green, blue, purple). The other figures are plain wood. The background is a soft, out-of-focus light blue.

Au cœur de nos principes éthiques, l'ouverture guide l'orientation vers la diversité, de l'inclusion et de l'égalité des chances. Notre ambition est de favoriser le développement individuel et l'innovation, tout en garantissant l'équité.



ation de notre politique RH et de nos actions en faveur de la  
on est d'assurer la convivialité dans les équipes, d'encourager le  
e respect des différences.

**Le brassage des origines et des expériences fait partie intégrante de la culture du groupe Sagemcom. Dans tous les pays, nos filiales ont pour ambition que leurs équipes reflètent la diversité des sociétés qui les entourent.**

### Valoriser notre diversité culturelle

Sagemcom compte près de 6500 collaborateurs répartis dans une cinquantaine de pays partout dans le monde et porteurs de cultures différentes. Le multiculturalisme des effectifs du Groupe constitue un véritable levier de diversité des talents, d'innovation, de collaboration et de compétitivité sur lequel Sagemcom capitalise.

Réunis autour des valeurs communes du Groupe, nous veillons à poursuivre l'accompagnement de nos collaborateurs par la mise en place de formations spécifiques destinées à leur transmettre les clés de décryptages et les moyens d'optimiser les collaborations entre membres d'équipes multiculturelles. L'accompagnement de l'internationalisation constitue un des axes de notre plan de développement des compétences. Ainsi, de nombreux collaborateurs sont accompagnés dans le cadre de formations interculturelles, déclinées en fonction des principaux pays dans lesquels le Groupe est présent (Tunisie, Allemagne, Chine, Brésil, Hongrie...). Lorsque Sagemcom

s'implante dans un nouveau pays, un accompagnement interculturel renforcé est également proposé à nos collaborateurs (ainsi qu'à leur conjoint, le cas échéant).

**“ Sagemcom compte près de 6500 collaborateurs répartis dans une cinquantaine de pays partout dans le monde et porteurs de cultures différentes. ”**

### Valoriser et encourager la diversité dans toutes ses composantes

La diversité de nos collaborateurs est une source d'innovation, d'enrichissement et de performance. Pour nos salariés, travailler dans un environnement qui encourage la diversité et l'inclusion permet à chacun de donner la pleine mesure de son potentiel tout en contribuant activement à la performance du Groupe.

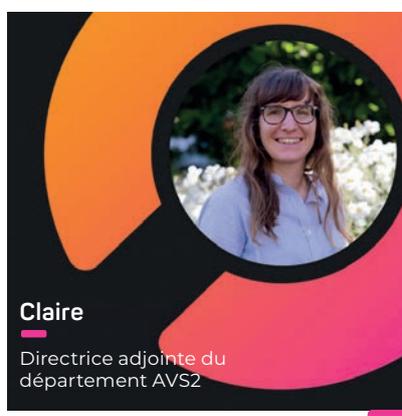


La promotion de l'égalité professionnelle entre femmes et hommes constitue l'un de nos principaux défis en termes de diversité. Dans notre secteur d'activité traditionnellement masculin, il s'agit de faire de la mixité une réalité à tous les niveaux dans l'entreprise. Bien que le taux de féminisation de nos effectifs continue de progresser et s'élève dorénavant à 48%, il est essentiel que la part des femmes notamment dans nos métiers les plus techniques ou à responsabilités progresse et s'équilibre avec celle des hommes.

Notre centre de R&D tunisien est exemplaire en la matière : il comptabilise une quasi parité (49% de femmes), grâce notamment à un nombre important de recrutements féminins réalisés en 2023. Ce taux de féminisation ne cesse de progresser, puisqu'il était de 45% en 2022.

Nos sites industriels sont également engagés en faveur de la diversité des équipes. En Italie, notre site industriel compte 50% de femmes salariées. Notre usine tunisienne emploie quant à elle 59% de femmes. Nous avons à cœur de promouvoir nos visages féminins. Ainsi, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, des portraits ont été diffusés pour présenter des femmes travaillant dans nos différents sites de fabrication, exerçant différents métiers (opératrice, technicienne, ingénieure, responsable qualité...).

Pour attirer des femmes issues de filières techniques ou technologies dans ses filiales françaises, Sagemcom participe depuis quelques années au forum « Réseaux et carrières au féminin » organisé par l'association partenaire « Elles Bougent ». Cette dernière œuvre pour inciter les jeunes femmes à s'engager dans des études scientifiques, généralement davantage plébiscitées par la gentry masculine. Au côté de cette association, Sagemcom développe également des initiatives pour promouvoir la féminisation des métiers scientifiques. Par exemple, des portraits et rôles modèles de nos salariées ingénieures sont diffusés à l'occasion de la journée internationale des femmes et des filles de sciences.



Engagé en faveur de la diversité, Sagemcom se doit également d'être exemplaire en termes d'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Pour ce faire, divers dispositifs sont mis en place pour proscrire les situations d'inégalité salariale. Ainsi, une analyse des rémunérations basée sur des nuages de points est réalisée lors des recrutements externes ou issus de mobilités internes. En cas d'écart injustifié, un rattrapage salarial est effectué. En outre, les périodes de maternité font l'objet d'une attention accrue et sont neutralisées afin d'assurer une égalité salariale (augmentation moyenne à minima, ajustement des objectifs pour les personnes ayant un bonus etc.). Dans nos filiales internationales, nous avons décidé de déployer progressivement l'index égalité femmes-hommes, alors que ce dispositif n'est légalement imposé qu'en France. Il prévoit de prévenir les éventuels écarts de rémunération entre les femmes et les hommes et d'orienter en conséquence la politique salariale.

Considérant que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est vecteur de performance collective, Sagemcom a poursuivi ses actions de sensibilisation visant à faire évoluer les mentalités et les comportements de tous : collaborateurs femmes et hommes, étudiants, milieu éducatif, partenaires, etc.

Ainsi en France, pour aller encore plus loin et structurer cette démarche, Sagemcom a signé, il y a une dizaine d'années, un accord d'entreprise couvrant 6 domaines d'actions en faveur de la diversité : l'intégration durable de la diversité dans la culture du Groupe, l'accès à l'emploi, la politique de rémunération et d'égalité salariale, le parcours professionnel, le maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap et des proches aidants et

“ Sagemcom est doté depuis une dizaine d'années d'un accord d'entreprise couvrant 6 domaines d'actions en faveur de la diversité. ”

la recherche de l'équilibre entre l'activité professionnelle et la vie personnelle. Le renouvellement récent de cet accord illustre bien la coordination des relations sociales du groupe Sagemcom et la volonté de construire ensemble un projet d'entreprise centré sur l'humain. Avec cet accord, co-construit avec la Direction générale et les organisations syndicales, Sagemcom n'en n'est pas à son coup

d'essai. Notre engagement s'était déjà traduit dès 2016 par la signature d'accords indépendants sur les thèmes de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ainsi que sur la lutte contre les discriminations, l'emploi et l'insertion des personnes en situation de handicap. Le bilan réalisé au terme de ces derniers accords a permis de souligner des progrès notables et l'importance de mutualiser nos synergies pour opérer communément sur des thématiques plaidant pour une cause commune : ancrer la diversité au centre de nos préoccupations.

“ La communication interne est également un moyen pour promouvoir l'égalité professionnelle et l'ancrer durablement dans la culture du Groupe. ”

Les bonnes pratiques en faveur de l'égalité professionnelle ne se résument pas aux engagements pris dans cet accord.

Sagemcom, fidèle à ses valeurs, affiche sa volonté et son engagement pour soutenir la parentalité, considérant que des parents épanouis sont des collaborateurs impliqués et engagés dans leur travail. Ainsi, dans nos usines tunisiennes, une prime est versée aux femmes pour maintenir leur salaire pendant leur congé maternité.

Pour informer sur cette mesure phare, dans nos sites industriels de Tunis, des ateliers de préparation à la maternité sont proposés chaque année aux femmes intéressées, lors d'une journée dédiée. A cette occasion, divers types d'accompagnement sont proposés : conseils sur le suivi de la grossesse, l'allaitement maternel et la pratique de sports doux, participation à des ateliers de yoga prénatal, etc. Parce que l'égalité professionnelle concerne aussi bien les femmes que les hommes, ce soutien à la parentalité se traduit également dans les engagements pris par Sagemcom en faveur de la paternité. Dorénavant, les collaborateurs du siège (ayant 2 ans d'ancienneté) peuvent prendre un congé paternité allongé avec un maintien de leur salaire.



La communication interne est également un moyen pour promouvoir l'égalité professionnelle et l'ancrer durablement dans la culture du Groupe. Ainsi, un portrait de femme est proposé dans chaque ComIn, le magazine diffusé trimestriellement par le Groupe. Certains numéros sont par ailleurs rédigés sous le prisme de l'égalité professionnelle en développant des thématiques, telles que la mixité et la diversité. En 2023 par exemple, nous avons proposé à nos collaborateurs de répondre à l'invitation de la fondation Terre d'impact, proposant une pièce de théâtre « La Voie des Femmes » construite autour de témoignages de femmes contemporaines qui abordent la condition féminine.

Sagemcom estime par ailleurs qu'une politique de promotion de la diversité doit aussi contribuer à prévenir et à lutter fermement contre toutes les formes de discrimination, pour faire de la diversité l'un des leviers de sa performance. Cette politique passe notamment par l'objectivation des processus de gestion des ressources humaines (recrutement, formation, carrière, etc.). Elle passe également par la promotion d'actions positives visant à assurer des conditions de travail et de parcours professionnel similaires pour tous.

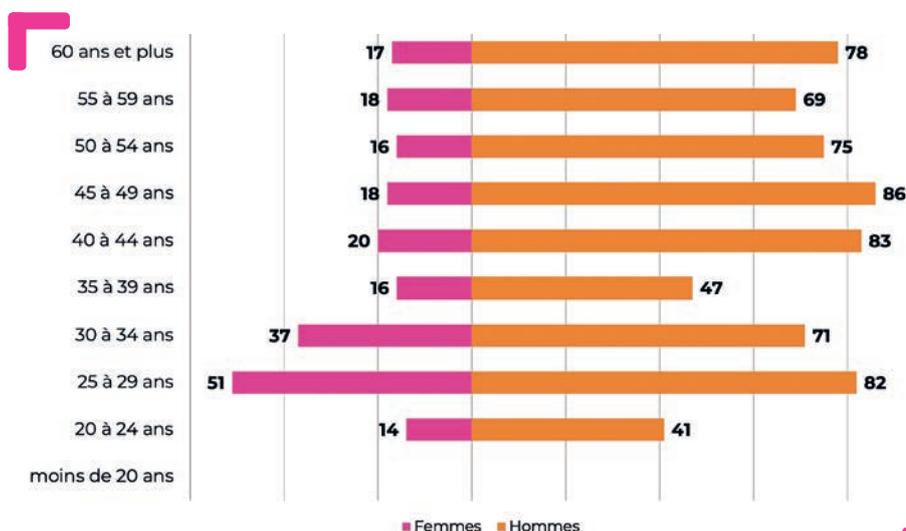
Sagemcom a affirmé son engagement en faveur de la lutte contre les discriminations en faisant partie des toutes premières entreprises à adhérer à l'association « À compétence égale ».

Engagée dans la lutte contre toute forme de discrimination à l'embauche et pour la promotion de la diversité dans l'emploi, l'association nous accompagne dans l'audit de nos process et outils de recrutement, dans la formation des acteurs du recrutement et dans la mise à disposition de ressources et outils, dans une logique d'amélioration continue. En outre, Sagemcom est signataire de la charte « À compétence égale » et affirme ainsi clairement son engagement à lutter activement contre la discrimination sous toutes ses formes durant toutes les étapes du processus de recrutement ainsi que durant toute la carrière de nos collaborateurs. On compte près d'une trentaine de critères de discrimination, tels que la discrimination de genre, d'âge, d'origine ou encore liée à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre. Dans ce dernier cas par exemple, Sagemcom met un point d'honneur à favoriser la diversité et l'inclusion de tous, y compris les personnes LGBT+. Sagemcom a rédigé, avec le soutien « d'A compétence égale », le guide « Mettre son expertise de recruteur au service d'une meilleure égalité des chances », qui permet de décrypter les situations discriminatoires trop souvent ignorées ou banalisées afin de permettre à chacun d'adopter les comportements adaptés.



En outre, une formation à destination de toutes les personnes susceptibles d'intervenir dans les processus de recrutement est progressivement déployée dans nos filiales, afin de prévenir toute discrimination à l'embauche. Définition du besoin, sélection, entretien, décision... Le programme est construit sur mesure pour tenir compte du contexte de Sagemcom. L'objectif est de former tous les acteurs de Sagemcom partout dans ses filiales, afin de recruter uniquement sur la base des compétences, dans un environnement inclusif, ouvert et respectueux des différences. Ce passeport « Recruter sans discriminer » devient un prérequis obligatoire pour intervenir dans les processus de recrutement. Sans l'obtention de celui-ci, nos collaborateurs ne pourront plus par exemple formuler de demande de recrutement ou participer aux entretiens d'embauche. Cette ambition forte est par ailleurs inscrite dans le cadre du projet « Sagemcom, entreprise à mission », témoin de l'importance que porte notre Groupe à la lutte contre les discriminations.

“ Sagemcom a affirmé son engagement en faveur de la lutte contre les discriminations. ”



Pyramide des âges sur le périmètre UES Sagemcom au 31/12/2023

La mixité des âges au sein du Groupe représente également un enjeu majeur. Avec plus d'un cinquième d'effectifs seniors dans les sociétés françaises, nous devons préparer l'évolution des emplois et le renouvellement des générations. Ainsi, de nombreuses actions ont été menées ces dernières années, notamment

auprès du milieu éducatif, afin de recruter des jeunes. Entre 2016 et 2023, le nombre de jeunes (jusqu'à 30 ans) en France a presque triplé, passant de 9 à 25%. Pour autant, ce défi ne se relève pas au détriment des plus âgés, Sagemcom entendant poursuivre la politique de maintien et d'évolution dans l'emploi de ces salariés. Dans son accord relatif à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), Sagemcom entend en effet poursuivre une politique active en faveur du

maintien des seniors dans l'emploi : recrutement de salariés seniors, mobilité interne, formation, etc.

Parallèlement, nos dispositifs d'identification des talents et de transmission des savoirs et des compétences s'appuient sur notre filière « Experts » qui compte un tiers de salariés seniors.

L'intégration et le maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap constitue un autre défi important pour Sagemcom. Nos difficultés à recruter des salariés en situation de handicap au regard de nos ambitions et de nos actions en la matière, notamment en France, est le reflet du déficit de qualification et de formation professionnelle au niveau national. Malgré tout, Sagemcom entend affirmer son attachement à accueillir tous les talents et à accompagner au mieux les salariés ayant des besoins spécifiques. A cet effet, des actions sont mises en place pour soutenir l'insertion et le maintien des personnes en situation de handicap dans le monde professionnel. Notre accord diversité souligne les mesures prises en faveur de l'intégration durable des salariés en situation de handicap. Il prévoit aussi des conditions de travail permettant d'accompagner les parcours professionnels et le maintien dans l'emploi, de développer la sous-traitance avec les milieux protégés et adaptés, de soutenir les salariés accompagnant un proche en situation de handicap. Quelques exemples permettent d'illustrer ces engagements : toutes les offres d'emploi publiées en France comprennent la mention « Sagemcom, une société handi-accueillante », des salariés en situation de handicap ont été maintenus dans leur emploi grâce à la mise en œuvre de conditions particulières alternant télétravail et travail sur site. Chaque année, Sagemcom soutient la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées. Ce soutien se manifeste notamment par un partenariat avec des entreprises du milieu protégé pour trier et valoriser les déchets de notre siège social (une initiative qui s'inscrit aussi bien dans une démarche solidaire qu'environnementale). Cet engagement se traduit également par des initiatives locales, telles que le soutien de Sagemcom au festival Regards Croisés, présentant des courts métrages sur le thème « Métiers & Handicaps, le handicap n'empêche par le talent ».



### Susciter des vocations et soutenir l'égalité des chances

De nombreuses initiatives sont prises localement pour tisser des liens entre le monde éducatif et celui du travail. L'objectif est de favoriser la diversité et l'égalité des chances et de contribuer à la mixité des âges au sein du Groupe.

“ Chaque année, Sagemcom soutient la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées. ”

Ainsi, Sagemcom soutient Article 1 depuis près d'une quinzaine d'année, une association qui accompagne l'insertion professionnelle de jeunes issus de milieux défavorisés : Sagemcom figure parmi ses principaux partenaires historiques. En 2023 en France, une quinzaine de salariés bénévoles se sont investis pour accompagner des jeunes dans le cadre des différents programmes d'Article 1.

Pour faire vivre ce partenariat en 2023, Sagemcom s'est attaché à diffuser régulièrement les actualités de l'association, en interne auprès de nos collaborateurs et sur les réseaux sociaux : journée portes ouvertes, conférence en ligne sur l'égalité des chances, atteinte de l'objectif de 20.000 jeunes accompagnés dans le cadre du mentorat, etc. Nous avons également organisé une visite d'entreprise en accueillant de jeunes étudiants accompagnés par Article 1. Cet événement, animé par nos bénévoles, a permis de présenter quelques-uns de nos métiers, d'organiser un atelier de rédaction de CV et de donner des conseils en terme d'insertion professionnelle.

“ Afin de soutenir l'égalité des chances, notre siège social a aussi lancé diverses initiatives. ”

Sagemcom s'est aussi fortement mobilisé dans le partenariat avec l'association Elles bougent, qui a démarré en 2020, visant à promouvoir les études scientifiques et techniques auprès de jeunes collégiennes et lycéennes. Dans ce cadre Sagemcom agit en faveur de la sensibilisation des jeunes filles aux études scientifiques. Car, force est de constater qu'elles sont peu nombreuses dans les écoles d'ingénieurs que nous convoitons pour attirer les meilleures compétences et favoriser la diversité.

Nos filiales tunisiennes ont aussi lancé diverses initiatives en 2023 pour accompagner les personnes dans le besoin. Sur nos sites de fabrication, un comité social a été créé. Celui-ci a été doté d'un budget mis à la disposition par la Direction, afin d'accompagner les salariés dans le besoin et de faire face à des imprévus. Des opérations caritatives « 200 cartables pour 200 écoliers » et « 100 couffins pour 100 familles » ont également permis de récolter des fonds pour distribuer des



fournitures scolaires et des couffins à des familles démunies. Depuis une dizaine d'années, les salariés de notre centre R&D tunisien font preuve de générosité pour soutenir cette initiative en faveur de l'égalité des chances.

Notre siège social a aussi lancé diverses initiatives à cet effet. Par exemple, à l'aube du déménagement de son siège social, des dons solidaires de mobiliers ont été faits à Emmaüs et au Secours populaire. Par ailleurs, nous avons sponsorisé la course solidaire « Plume Strong Cycling Challenge » une course cycliste organisée par notre partenaire Plume entre Zürich et Nice.

Enfin, Sagemcom a organisé plusieurs événements à la fois fédérateurs et solidaires. L'objectif ? Passer un bon moment entre collègues dans un cadre festif et convivial tout en aidant des associations à impact social/sociétal. La participation à un tournoi inter-entreprises de rugby à V organisé par l'AC Rueil Rugby par exemple a ainsi permis de récolter des fonds pour soutenir la Ligue contre le cancer.